



Communiqué de presse

QUAND EIFFAGE COULE LE DIALOGUE SOCIAL DANS LE BÉTON

Depuis plusieurs années le dialogue social au sein du groupe Eiffage n'a eu de cesse de se dégrader. Effectivement, depuis les ordonnances Macron et le passage en CSE, la Direction du groupe Eiffage a décidé par l'intermédiaire des CSE, d'écarter petit à petit les organisations syndicales du groupe.

Lors des dernières élections professionnelles, la Direction a dans une majorité de ses établissements, imposé le vote électronique, ce qui a eu pour effet de ne pas obtenir le quorum au premier tour et donc d'avoir un deuxième tour avec des candidats libres.

Aujourd'hui, bon nombre de CSE ont des élus issus de candidats libres, sans formation, ni assistance des organisations syndicales et donc fragilisent les CSE.

Les documents transmis aux CSE sont souvent en-dessous de ce que prévoit la loi et souvent hors délai.

Les informations consultations ne sont que des informations car les décisions sont prises en amont de manière unilatérale.

Après une année 2020 très compliquée due à la pandémie avec 2 mois d'arrêt d'activité pour plus de 90% de l'entreprise, le groupe a annoncé en début d'année 2021 des résultats positifs pour l'exercice précédent.

Ces bons résultats sont dus à l'implication de l'ensemble des salariés dès la reprise en mai 2020 et comme remerciement, des NAO ridicules pour l'ensemble des salariés du groupe. Ces NAO ont été imposées par la Direction générale du groupe, pendant que le groupe distribuait des dividendes avec un rattrapage de l'année 2020. Rien n'a été fait pour compenser les pertes de pouvoir d'achat dus à l'activité partielle.

L'autre cadeau de la Direction est le nouvel accord d'intéressement qui une fois de plus est en défaveur des salariés.

La création d'une prime sécurité dans cet accord d'intéressement présente un risque de sous-déclaration d'accident de la part des salariés, afin de ne pas perdre cette prime.

La méthode de négociation de cet accord est une injure au dialogue social. Nos représentants n'avaient que deux choix : signer un accord défavorable aux salariés ou refuser de le signer et de faire perdre la prime d'intéressement aux salariés. Nos élus ont été obligés de signer, sous la contrainte, ce soi-disant accord d'intéressement.

C'est pour cela que les différentes organisations syndicales représentatives du groupe EIFFAGE ont décidé de suspendre toutes les négociations au sein du groupe et cela tant que la Direction ne reviendra pas à un vrai dialogue social et à un respect des organisations syndicales. Les priorités des élus Force Ouvrière restent la défense du pouvoir d'achat et de la santé des salariés du groupe.

Eric Machet - Représentant les élus Force ouvrière du groupe Eiffage

Paris, le 08/07/2021